

La Ligue d'hygiène sociale

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Discours de MM. le docteur Calmette, Mirman, Viseur et Léon Bourgeois.

Agén, 27 juin. — Le congrès national d'hygiène sociale, qui tient ses assises depuis trois jours, à Agén, a poursuivi ses travaux avec l'actif concours de MM. Léon Bourgeois, sénateur, Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques; Léopold Mabileau, président de la Fédération nationale des sociétés de secours mutuels, etc.

Le docteur Calmette a longuement parlé de l'hygiène des campagnes et de la lutte toujours plus ardue à soutenir contre la grande faucheuse, la tuberculose. L'éminent praticien a préconisé la création de postes mobiles de désinfection et d'une sorte de police sanitaire parmi les populations rurales; l'institution de délégués sanitaires communaux ou cantonaux, qui seraient de précieux intermédiaires entre le médecin et le malade, s'adressant à ses vœux des garanties très importantes.

M. Mirman propose de faire appel au concours des instituteurs pour ce rôle spécial de délégué sanitaire dont on demande la création. M. Viseur, sénateur, voudrait rendre obligatoire la désinfection des logements. Son discours s'adresse spécialement aux propriétaires d'immeubles qui voudraient rendre responsables de l'application des mesures prophylactiques imposées. On n'est pas, dit-il, obligé d'être propriétaire; mais quand on l'est il faut en pratiquer les devoirs.

M. Viseur rappelle que l'on désinfecte les wagons à bestiaux tandis que l'on néglige de faire la même opération dans les lieux où sont groupés les êtres humains. L'honorable sénateur du Pas-de-Calais voudrait que l'on désinfectât les ateliers où travaillent ouvriers et ouvrières et que l'on expulât les microbes par des lavages, au lieu de les déplacer simplement par des balayages superficiels.

M. Siegfried demande que la loi de 1902 soit modifiée dans le sens de la création d'un service d'inspection sanitaire départementale.

M. Léon Bourgeois rappelle, en sa qualité de président de la commission permanente de la lutte contre la tuberculose, que le ministre de l'intérieur, que la plupart des vœux émis pour combattre la terrible maladie, ont été l'objet d'un examen sérieux par la commission.

Quant à la question de la déclaration obligatoire de maladie, c'est la chose grave, angoissante qu'on ne peut trancher sans mûre réflexion. Pour ce qui est du choix des instituteurs comme délégués sanitaires communaux ou cantonaux, l'on peut recourir à eux et à d'autres, de manière à laisser l'initiative privée fonctionner et agir à côté de l'intercession des collaborateurs du monde administratif.

M. Léon Bourgeois prend acte de l'offre de concours faite par M. Mabileau au nom des sociétés de secours mutuels: « Vous êtes cinq millions comme nombre et vous possédez près d'un demi-milliard; merci de nous offrir tout cela; nous tâcherons de vous faire donner la disponibilité de tous vos capitaux et vous verrez que nous pourrions faire œuvre grande et féconde. »

Le Prix de Rome des Musiciens

Paris, 27 juin. — Il a été décerné, hier, à l'Institut, après l'audition des cantates composées par les cinq concurrents.

Tous les ans, le jour de ce concours est un des grands jours de l'Institut. Nombre de membres des cinq classes assistent à cette lutte émouvante, surtout ceux de l'Académie des Beaux-Arts, qui viennent presque tous, car c'est eux qui jugent en dernier ressort.

Joignés à ces jurés sont les professeurs, la presse, un certain nombre d'invités, cela fait bien deux à trois cents auditeurs devant qui l'on a exécuté les cinq cantates, — une de moins qu'à l'ordinaire — dans l'ordre suivant :

1° M. Tournier, élève de M. Leneveu, interprété par Mlle Demellier, de l'Opéra-Comique, et MM. Dufranco et Francell, de l'Opéra. Au piano, M. Chadeigne.

2° Mlle Nadia Boulanger, élève de M. Widor, deuxième second prix en 1908, interprétée par Mlles Nelly Martil et Mancini, et M. Ghanne, de l'Opéra-Comique. Au piano, l'auteur lui-même.

3° M. Delmas, élève de M. Leneveu, premier second prix en 1907, interprété par Mlle Mancini, M. Danti et Dange, de l'Opéra. Au piano, M. Lhermitte.

4° M. Mazellier, élève de M. Leneveu, premier second prix en 1907, interprété par Mlle Bibaut Vauchet, de l'Opéra-Comique, MM. Muratore, de l'Opéra, et Jean Rever, Au piano, MM. L. Moreau et A. Salomon.

Enfin, M. Noël Gallon, élève de M. Leneveu, interprété par Mme Auguez de Montalant et MM. Frautz et Duclos, de l'Opéra. Au piano, M. Ritter.

La présence d'une concurrente récompensée l'an dernier donnait à la lutte artistique un extrême intérêt, et certains assistants ont été étonnés de n'entendre point prononcer le nom de Mlle Nadia Boulanger parmi ceux des lauréats.

Le premier grand prix a été décerné à M. Mazellier, né en 1879, élève de MM. Charles Leneveu et Gabriel Fauré.

Le second grand prix est allé à M. Gallon. Les décisions du jury n'ont suscité aucune protestation.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, 28 juin :

SOLEIL: lever à 4 h.; coucher à 8 h. 5. LUNE: 1^{er} quartier du 25; pleine le 3 juillet. Aujourd'hui, 5^e Trinité; demain, 5^e Pierre et Paul.

La Ligue Patriotique des Françaises

La réunion de l'Hippodrome. — Discours de Mlle de Noaillet.

La Ligue Patriotique des Françaises a tenu, hier, à l'Hippodrome, la réunion générale de toutes les sections de Roubaix. Quand M. l'abbé Coqueriaux, doyen de Sainte-Elisabeth, qui remplaçait Mgr Bertaux, empêché, ouvre la séance, la salle est absolument comble, des fauteuils jusqu'au dernier rang des secondes galeries.

L'assemblée est surtout composée de dames, mais comme les Messieurs y étaient admis, beaucoup d'entre eux avaient accompagné leur famille. M. Coqueriaux donne immédiatement la parole à Mme André Piat, présidente générale des Comités de Roubaix qui, dans un rapport très détaillé, retrace l'activité de la ligue de Roubaix depuis sa fondation. Dans les six premiers mois de son existence, la ligue a recueilli 5.138 adhésions et compte sept sections paroissiales. La dernière créée est celle de Sainte-Elisabeth.

Mme André Piat donne ensuite lecture d'une dépêche que Mgr Delamare a envoyée de Solesmes, où il préside la fête des sociétés catholiques de gymnastique, pour dire à l'assemblée qu'il est de cœur avec elle et qu'il souhaite le plus grand développement de la ligue à Roubaix.

Discours de Mlle de Noaillet.

En commençant son discours qu'elle développera pendant très d'une heure dans un langage élégant et très distingué qui impressionne favorablement tout l'auditoire, Mlle de Noaillet rappelle le souvenir de Jeanne d'Arc, la patronne de la ligue. « De même que Jeanne se présenta jadis au roi Charles VII avec l'aïdée d'une fille de roi et l'autorité d'une envoyée de Dieu pour lui

demander une armée et la conduire à la délivrance de la France; de même aujourd'hui, elle demande une armée et cette armée, ce sera la Ligue. La France, jusqu'ici, a toujours trouvé des héros pour la sauver, des saints pour l'enrichir et des martyrs pour la féconder; ce passé oblige. La Ligue saura ne pas faillir à cette obligation.

Pour la remplir, la Ligue Patriotique des Françaises se propose de développer chez ses adhérentes l'éducation chrétienne, l'éducation patriotique et l'éducation sociale.

L'éducation chrétienne d'abord. Il faut s'efforcer de faire une propagande active pour les écoles libres et par conséquent y envoyer ses enfants. La seule, ceux-ci recevront une éducation religieuse que l'école neutre ne peut leur donner.

L'éducation patriotique: il ne faut pas que les mères cèdent à d'autres le soin d'apprendre à leurs fils à aimer la France, « cette terre féconde où le Créateur s'est plu à réunir toutes les splendeurs de la nature »; les soustraire à l'influence malsaine des antipatriotes, de façon qu'ils aillent joyeusement remplir leur devoir militaire et sachent défendre leur drapeau courageusement.

L'orateur évoque un souvenir ému aux vaillants soldats qui sont morts pour la Patrie pendant la dernière campagne marocaine.

Mais surtout la Ligue s'efforce de développer la formation sociale des liguesuses. Et ici le champ d'action est vaste. D'abord dans la famille: Les femmes font et défont les foyers, a dit Mme de Maintenon. Il faut donc que les liguesuses fassent de leur maison un véritable foyer et qu'elles en fortifient l'union de tout leur possible. La mère doit être l'éducatrice, la conciliatrice, l'inspiratrice. Elle doit veiller à tout. Sans doute, le mari reste toujours le chef, aussi doit-elle se contenter d'influencer. De cette façon, c'est tout de même elle qui régit tout dans la maison, le mari ne s'en doute pas et c'est tout ce qu'il faut... Les foyers peuvent devenir ainsi, grâce à elle, de bons laboratoires de l'opinion publique.

L'orateur raconte alors très finement une anecdote amusante et vécut, pour prouver la puissance de la femme sur son mari, quand elle a résolu d'obtenir de lui quelque chose, et tout ce qu'elle sait imaginer pour « emporter la forteresse ». Cette puissance d'ingéniosité, continue l'orateur, il faut la mettre tout entière au service du Bien. L'action doit se faire aussi en dehors de la famille, tous les jours et partout, car à chaque instant, et sans augmenter en rien sa besogne journalière, on peut faire de la bonne besogne sociale: C'est ainsi qu'on peut propager la presse honnête et s'efforcer de détruire l'influence de la mauvaise; qu'on peut faire aimer la religion en visitant les familles, en causant aimablement avec tous et en donnant à chacun de sa sympathie et de son intérêt.

Les achats sont encore pour la ligueuse une occasion de remplir son devoir social. Elle achètera chez les commerçants de sa ville, et spécialement chez ceux qui ne combattent pas la religion. Elle songera à ne pas surcharger les petites ouvrières d'un travail inutile et févère quand elle aura besoin d'une robe ou d'un chapeau. Elle respectera le repos dominical et s'efforcera d'en faire profiter tout le monde: ouvriers, commerçants, serviteurs. Elle fera un sort de relayer les conversations partout où elle se trouvera en ne la laissant pas toujours dans les banalités ou les frivolités où elle se traîne trop souvent et parfois aux dépens du prochain.

En tout cela, en somme, la ligueuse ne fera que suivre les préceptes de l'Evangile, car c'est à dans l'Evangile que l'on trouve la solution de la question sociale.

De nombreux applaudissements saluent la péroraison de l'orateur, et M. l'abbé Coqueriaux la remercie au nom de toute l'assistance. Mlle de Noaillet reprend alors la parole pour expliquer ce que signifie l'insigne de la Ligue, la petite marguerite blanche. Et à ce propos, elle cite encore une anecdote pour montrer comment cette insigne est déjà devenue un signe de ralliement et un gage d'aide mutuel.

La séance récréative.

La réunion s'est terminée par une séance récréative. Les dames de l'Association centrale roubaissienne ont chanté des chorales.

M. l'abbé Lemoine a ensuite donné de magnifiques projections en couleurs, illustrant le poème de Leconte de Lisle, « Jeanne d'Arc », chanté par Mlles Codron, Deffrenne, Hubert et M. Félix Broquet.

La XXIV^e Fête Régionale de Gymnastique

Le Comité d'organisation fait un chaud appel à la population roubaissienne en faveur de la décoration, du pavement et des illuminations des façades.

Lors des fêtes du « Carnaval d'Été », quelques importants établissements du centre avaient fait merveille et nous ne doutons pas qu'ils réalisent semblable décor; nous sommes même convaincus que l'exemple sera suivi.

Tout Roubaix aura à cœur de laisser aux étrangers la meilleure impression de son séjour en notre ville, aussi, est-il essentiel que chacun s'efforce de rendre plus riante notre grande et laborieuse cité.

Désireux, d'ailleurs, d'encourager les efforts de nos concitoyens, la 7^e Commission vient de décider d'organiser, à cet effet, un concours de décorations et illuminations, ouvert à tous les habitants de la ville.

Il n'existe qu'une seule catégorie: Premier prix: 75 francs; 2^e, 50 francs; 3^e, 25 francs; 4^e, 10 francs; 10 prix de 5 francs; 25 diplômes. Soit, au total, 43 prix et diplômes.

Les personnes désireuses de participer au concours sont priées d'envoyer leurs noms et adresses au Secrétaire de la Commission, M. Paul Durant, 26, rue du Collège.

Seules les personnes inscrites, recevront la visite du Jury, dans la soirée du 4 juillet.

NOS SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE AU CONCOURS DE BRAINE-LA-COMTE. — On sait que pour répondre au désir exprimé par nos camarades belges de la région du Sud, les gymnastes de « Roubaissienne », de l'« Ancienne », et de l'« Avenir du Présent », ont accepté de participer au concours international de Braine-la-Comte, près de Mons, qui a eu lieu hier dimanche. Cette acceptation avait été décidée par nos concitoyens, avec d'autant plus d'empressement, qu'ils avaient tenu ainsi à remercier le comité organisateur de ce concours, d'avoir bien voulu l'avancer de huit jours, pour éviter de le faire correspondre avec la grande fête roubaissienne des 4 et 5 juillet prochains.

Nos gymnastes, qui ont pris part au concours de sections, sont revenus, une fois de plus, couverts de lauriers. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer les résultats obtenus par chacune des trois sociétés:

Parmi les sociétés étrangères: en division supérieure, la « Roubaissienne » s'est classée première, et l'« Ancienne », deuxième, en troisième division, l'« Avenir du Présent » est quatrième. En outre, les trois sociétés sont couronnées.

Aux vaillants lauréats, nous adressons nos sincères félicitations.

LE CONSULAT DE L'URUGUAY, créé nouvellement à Roubaix, se trouve installé rue Paurée, 19. Les bureaux seront ouverts tous les jours de midi à deux heures.

BAINS DE MER ET VILLEGIERE. — Location de pianos pour toutes destinations françaises. Location du Simplex, appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. Maison Sorpél, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101

UN CHAUDRONNIER BRULE DANS UNE USINE. — Nous avons signalé l'accident dont a été victime, samedi soir, un chaudronnier de la Société Anonyme de la rue du Carroi, M. Desiré Castel, domicilié rue de Ma Campagne, 91.

Ce dernier, monté sur une échelle, à trois mètres du sol, était occupé vers cinq heures, à enfoncer l'ouverture d'un réchauffeur du générateur, qui devait être nettoyé. Depuis le matin, le robinet de

vidange avait été ouvert, et l'appareil normalement devait être vide depuis longtemps.

Mais quand s'ouvrit la porte, l'eau très chaude qui le remplissait encore à demi, se déversa à l'extérieur et atteignit abondamment le chaudronnier au bras gauche et aux jambes. L'ouvrier sauta à bas de l'échelle, et tomba dans le liquide qui se répandait dans la cave du générateur; malgré ses brûlures, il put néanmoins se relever et prendre la fuite avec le chauffeur.

M. Castel porte des brûlures très étendues des second et troisième degrés sur le bras gauche tout entier, ainsi qu'à la face antérieure des deux jambes, depuis le mollet jusqu'à la cuisse. L'état du blessé, en traitement à la Fraternité, est satisfaisant. L'écoulement de l'eau avait été interrompu par suite, croit-on, de l'engorgement du tuyau de vidange.

HALLE FLIPO. Café excellent, 1 fr. 05; extra, 1 fr. 80. Beurre supérieur, 1 fr. 30. Beaux œufs, 1 fr. 10 les 15. Beau choix fromages, prix avantageux.

UNE TENTATIVE DE VOL, AUX HALLES. — Un jeune homme de 20 ans, fraudeur de profession, et demi curé, dimanche vers deux heures, apparut à sa fenêtre, au moment où il tentait de dérober des légumes ou fruits, sur une voiture qui stationnait à proximité des Halles. Après avoir soulevé la bâche qui recouvrait le chargement, D... en avait descendu une caisse qui se disposait à emporter.

Il prit la fuite, mais des agents de sûreté l'ayant remarqué sur le boulevard dans la matinée, l'arrêtèrent et le conduisirent au commissariat de 5^e arrondissement. Malgré les déclarations des témoins, l'inculpé nie avoir tenté de voler quoique ce soit. M. Grimaldi l'a laissé en liberté après lui avoir dressé procès-verbal.

Les amateurs de bonne musique voudront entendre Café VANDAMME, 87, Grande-Rue, le merveilleux et nouveau Piano électrique avec Mandoline et Xylophone de la maison Sorpél, 138, Grande-Rue, à Roubaix. 67665

UN PRETENDU VOL. — C'est à tort que M. Louis Desmazures, cocher au service de M. Filipo-Cousin, a été accusé, hier soir, au moment où il se rendait à son stationnement rue de l'Ommelet, une couverture de cheval, estimée 35 francs. L'attelage l'avait tout simplement perdue en cours de route.

Une jeune femme de la rue Pierre-de-Roubaix, Eugène Fontaine, 17 ans, demeurant impasse Saint-Paul l'a retrouvée rue de l'Ommelet, et remise à son propriétaire.

LA FOURRIÈRE A CHIENS continue à circuler; sept chiens ont été capturés dans la journée de samedi et cinq contraventions dressées à des propriétaires d'insoumis.

PAS DE CONCURRENCE POSSIBLE! Or contrôlé, nous vendus au poids, Alliances à 3 fr. 30, Montres acier 3 fr. 95, Brevets, 2 fr. 75, Régulateur à sonnerie, 18 fr. 95, garantis 6 ans. Montres arg. et or vendues moitié prix. Qualité soignée. WOLNET, 3, place du Trichon, Roubaix. 67790

OIT DU LUNDI 28 JUIN. — M. Paul Rosticher, neuf heures, église Saint-Jean-Baptiste.

WASQUEHAL

LE JUBILÉ SACERDOTAL de M. le Curé de Wasquehal

La célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Delcambre, curé de Wasquehal, a donné lieu, dimanche, à une belle cérémonie religieuse. A la grand'messe, une nombreuse assistance se pressait dans l'église, qui avait été très bien décorée pour la circonstance.

M. le curé a fait son entrée à l'église au chant du Benedictus, de Lemoine, exécuté avec beaucoup de brio par la maîtrise.

M. le curé a célébré la messe solennelle. M. l'abbé Dossut, aumônier à Lille, remplissait les fonctions de diacre; M. l'abbé Six, curé d'Hellemmes, celles de sous-diacre; M. l'abbé Looles, aumônier de l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, celles de prêtre assistant.

Dans le chœur avaient pris place quelques prêtres qui n'étaient pas retenus par le ministère paroissial: M. l'abbé Bataille, doyen de Notre-Dame, à Roubaix; M. l'abbé Duthoit, professeur au séminaire de philosophie de Saint-Amand; M. l'abbé Coupez, curé de la paroisse Saint-Clement à Wasquehal; M. l'abbé Honoré, curé de Lemonfontaine; M. l'abbé Destailleur, etc., etc.

Le maître, sous la direction de M. Lagache, a chanté le Kyrie Gloria, Sanctus et Agnus Dei de la troisième messe béate de Georges Poix; le Credo de Lulli, le Se Nisiens du Père Mercier et le Juravit de Vandy.

A l'Evangile, M. l'abbé Bataille, doyen de Notre-Dame, est monté en chaire, et dans un langage élevé, après avoir fait un éloge délicat de Dieu, le curé de Wasquehal, prêtre selon le cœur de Dieu, a parlé de la mission du prêtre dans le monde, mission qui est de travailler au glorieux de Dieu et au salut des âmes par la prière, le sacrifice, et l'action.

L'action surtout — non pas seulement en se contentant dans l'exercice des devoirs de son ministère sacerdotal, mais en portant tous ses efforts sur le terrain social, mais en soulageant les misères, mais en s'intéressant au sort des petits et des humbles, mais en venant en aide aux déshérités de la fortune, mais en vivant la vie du peuple, afin de ramener dans le bercail les brebis égarées et trompées par les doctrines pernicieuses.

Le prêtre, par le caractère de son ministère, planant au-dessus des contingences d'ici-bas, peut réaliser l'union de tous les habitants d'une même paroisse sur le terrain religieux, et par la suite sur le terrain social.

A l'issue de la messe, a eu lieu le chant solennel du Te Deum.

La cérémonie religieuse terminée, M. le curé s'est rendu au presbytère où le Conseil paroissial, le Comité des dames, les membres de la Confrérie de Saint-Vincent-de-Paul, dont M. Victor Ameyo est fait l'interprète, lui ont présenté leurs vœux et souhaits à l'occasion de son jubilé et l'ont remercié du zèle et du dévouement qu'il n'a cessé de témoigner à ses paroissiens depuis son arrivée à Wasquehal. M. l'abbé Delcambre a ensuite reçu les compliments de la maîtrise et de la Jeunesse Catholique.

Les vêpres solennelles ont été chantées à quatre heures.

M. le curé s'est rendu ensuite à l'école libre Saint-Jean, où les dames de la Confrérie Sainte-Anne lui ont présenté leurs souhaits, et par l'intermédiaire de Mme Delesalle, l'ont remercié pour ses bons conseils et ses utiles directions.

Puis ce fut le tour des jeunes filles de la Réunion, des Enfants de Marie et des Filles de l'Ecole libre, qui avaient voulu à l'occasion de leur reconnaissance à leur vénéré pasteur, et comme gage d'estime et d'affection, lui ont offert une magnifique aube, brodée de leurs mains.

Les enfants de l'école ont ensuite fait entendre quelques morceaux de chant qui ont été fort applaudis.

Le Cercle Catholique avait tenu, de son côté, à féliciter M. le Curé, et lui a offert un petit livre, au cours de laquelle M. J.-B. Libbrecht s'est fait l'interprète de ses membres pour dire à M. le Curé combien ils étaient heureux de s'unir à lui, et de lui témoigner toute leur reconnaissance pour la sollicitude dont ils les entoure, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

M. Jérôme Libbrecht, parla ensuite, dans le même sens, au nom des jeunes gens fréquentant le patronage et remit à M. le curé un souvenir en bronze: Jeanne d'Arc, à Orléans, avec cette inscription: « Le Patronage de Wasquehal à M. l'abbé Delcambre, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, 1884-1909. »

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la Filature du Nord, M. Gustave Hespelle, demeurant au Noir-Bonnet, a glissé et est tombé dans la renverse sur la coude. Dix jours de repos; docteur Liépard.

CROIX

A propos du Carnaval d'Été

M. le maire de Croix répond aux allégués contre lui par les membres du Bureau de bienfaisance

Nos lecteurs se souviennent de la lettre adressée à M. le Préfet du Nord par les membres du Bureau de bienfaisance de Croix relativement à la quête faite au profit des pauvres lors du Carnaval d'Été des 30 et 31 mai derniers.

M. le Préfet du Nord ayant invité M. Stien, maire de Croix, à lui fournir des explications, voici la lettre qui lui a été adressée.

Nous en avons supprimé les passages qui visent des tiers:

En ce qui concerne les tronc, ces derniers d'ailleurs scellés et cadenassés, furent déposés à la Mairie à l'issue de chacune des deux journées du Carnaval. Il n'est pas inutile de faire remarquer que deux troncs restèrent deux jours au souffrance chez M. Vandeville.

Le dépouillement des troncs, auquel j'assistais en ma qualité de président du Bureau de bienfaisance, fut effectué le 1^{er} juin, à onze heures du matin, par les membres du Comité du Carnaval. Si le montant n'en a pas été versé aussitôt au receveur des établissements charitables, c'est que l'on comptait grossir la somme par les dons que pourraient faire les groupes primés qui n'avaient pas encore touchés.

Le Comité s'est réuni à quelques jours, quand, le 8 juin, plusieurs membres du Bureau de bienfaisance m'exprimèrent le désir de les convoquer au sujet des quêtes.

Le même jour je fis adresser aux membres du Comité du Carnaval, la lettre suivante:

« J'ai l'honneur de vous remercier la réunion que vous avez projetée à l'effet de nommer une délégation chargée de venir, au Bureau de bienfaisance, le produit des quêtes effectuées au cours du Carnaval. »

En conséquence, je vous prie Messieurs, de bien vouloir me faire connaître la date de cette réunion qui est d'autant plus nécessaire que la Commission d'assistance me prie de la convoquer pour examiner prochainement cette question.

Le Comité s'est réuni, par son président, M. G. Vasseur, la somme de 150 fr. 70 montant total des quêtes.

M. le Receveur du Bureau de bienfaisance, à qui cette somme fut présentée, se refusa à l'encaisser et à m'en délivrer reçu, ainsi qu'il était de son devoir strict de le faire, ce qui ne laissa pas de m'étonner profondément.

La réalité des faits s'accorde donc mal des allégués insidieuses émises d'une façon aussi inconsciente par les membres du Bureau de bienfaisance. Ce sont des faits qui sont venus à l'attention de ceux de nos derniers qui surent vouloir éliminer ceux de nos derniers, puisqu'il leur aurait été loisible d'assister à cette opération qui a été faite publiquement à la Mairie.

D'autre part, il m'est reproché de n'avoir pu faire encaisser 650 fr. recueillis à la promesse et émis d'un organisme en septembre 1908, ainsi que 270 fr. perçus aux quêtes des mariages.

A cela, je répondrai brièvement qu'à aucun moment je n'ai eu cet argent à ma disposition. Les tronc de la promenade flamande furent dépouillés en présence de nos membres du Bureau de bienfaisance à qui il fut dit que l'on devait disposer, séance tenante, de la dite somme de 238 francs, au lieu de la laisser à l'ancien secrétaire de la Mairie qui la détiendrait actuellement, ainsi que 200 fr. qui lui ont été remis par l'empêché de l'Etat.

Quant aux lettres que je reçus à ce sujet des membres du Bureau de bienfaisance, et pour lesquelles on prétend que je n'ai donné aucune suite, j'ajouterai qu'elles avaient été préalablement convoquées et qu'un commun accord pour me permettre de porter plainte à l'encontre de M. Carré.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 juin dernier, a d'ailleurs envisagé cette question à laquelle il a donné la suite qu'elle comporte.

En somme, les griefs invoqués contre moi reposent sur une animosité politique dépourvue de qualités républicaines et charitables dont se targuent ceux qui m'incriminent. Au surplus, pour m'acquiescer, on n'hésite pas à travestir sciemment la vérité, et chose d'autant plus grave, à susciter l'indignité des organisateurs de fêtes du Carnaval.

Je n'hésite donc pas à croire, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien raporter MM. les membres du Bureau de bienfaisance, à une plus exacte compréhension de leurs devoirs, lesquels n'ont pas à être niés à la politique.

Veillez, etc... Le Maire de Croix, (Signé) L. STIEN.

LANNY

LES SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS LYS MUSIQUES. — Le Conseil municipal de Lys s'est réuni hier soir, à sept heures. Par une délibération motivée, il a décidé à l'unanimité que les deux sociétés musicales de la ville: Fanfare et Harmonie, prendraient toutes deux le titre de « Musique municipale ».

Elles toucheraient, la même subvention et à tour de rôle la même gratification pour habillements ou achats d'instruments, ces gratifications ne devant pas augmenter pour les contributions le nombre des centimes additionnels. De plus, le Conseil a décidé que dans les cortèges officiels les deux sociétés se placeraient chacune leur tour en tête ou en queue du cortège. Dans les concerts elles joueraient en premier, aussi à tour de rôle.

FOREST

LA FÊTE D'INAUGURATION DE LA NOUVELLE DUCASSE ET DE LA SALLE DE MARIAGE. — L'inauguration de la nouvelle ducasse et de la salle de la Mairie a donné lieu dimanche à une belle fête.

La veille avait été faite une distribution de secours aux pauvres par le Bureau de bienfaisance. Dimanche à dix heures et demie, les festivités ont commencé par un cortège qui s'est formé au Grand Marais et a parcouru la commune; y ont participé, toutes les sociétés subventionnées.

Une heure a eu lieu l'inauguration par la municipalité de la nouvelle salle de Mairie, puis la réception par les conseillers municipaux des sociétés prenant part à la fête; des vins d'honneur ont été offerts. De midi à 1 heure a été donné un grand concert public qui a été fort goûté.

La soirée s'est terminée par un bal très animé à la Maison communale.

La fête se continuera aujourd'hui lundi par la suite du programme que nous avons publié.

WATTRELOS

LE CONGRÈS DU « SILLON »

Les séances de travail. — La situation actuelle du « Sillon ». — La conférence publique de la salle Varasse. — Le discours de M. Louis Meyer. — Les causes de la crise républicaine. — Comment se réalisera une République démocratique.

Le punch de clôture.

Le « Sillon » de Wattrelos avait organisé dimanche, un congrès des groupes sillonnistes de la région roubaissienne. De très nombreux adhérents étaient venus de Roubaix, de Tourcoing, de Croix, et de Wattrelos, et toutes les réunions de cette journée ont été très suivies.

Les séances de travail.

sort de la vie publique dans un pays républicain, on devrait être, le désenchantement, le souci de l'intérêt général, alors que le ressort de la vie économique n'est que l'archaïsme, les préjugés, les intérêts particuliers, de la richesse et du luxe. De là des contradictions décourageantes qui risquent de faire perdre espoir au prolétariat.

Quant à la politique de persécution religieuses qui, sous couleur de combattre le cléricalisme, s'attaque à la source de tous les sentiments généraux, Ajoutez les scandales de toutes ces dernières années, du Panama à l'affaire Mariz, et vous comprendrez l'immense lassitude de ce pays qui finit par se demander s'il n'aurait pas fait un trop beau rêve et si la réalité d'aujourd'hui ne sera pas la réalité de toujours...

L'œuvre nécessaire.

Pourtant, poursuit le conférencier, si nous sommes